

## QUESTION DE PRIVILEGE.

M. BURNHAM: Je soulève une question de privilège. L'« Evening Telegram », en date du 28 avril, publiée en gros caractères avec une prétendue photographie de mon humble personne, la nouvelle que j'ai quitté hier le caucus, parce que je serais hostile à la proposition du Gouvernement concernant le chemin de fer Nord-Canadien. J'approuve, au contraire, cette proposition du ministère et cette nouvelle est absolument dénuée de fondement.

## 3e LECTURE.

Du projet de loi (bill n° 122) déposé par l'honorable M. Reid, tendant à modifier la loi relative au règlement des petites créances contre les chemins de fer de l'Etat.

## SUITE DE LA DISCUSSION SUR LES VOIES ET MOYENS DU BUDGET.

La Chambre se forme en comité des voies et moyens.

(Présidence de M. Blondin.)

Sur l'article 3 du projet de résolution et sur l'amendement proposé par M. Loggie:

M. J. J. HUGHES (King) (I.P.-E.): Monsieur le président, j'ai été quelque peu surpris, hier soir, lorsque plusieurs députés ministériels paraissaient traiter bien légèrement cette proposition. J'ai été aussi un peu surpris, je l'avoue, de voir que le ministre des Finances, qui a jusqu'à présent toujours donné beaucoup d'attention à toute question qui avait rapport à son département et qui montre généralement beaucoup de courtoisie pour les membres de cette Chambre, n'a pas paru croire que cette question fût importante. Je crois donc que les députés ministériels et le ministre lui-même ne saisissent pas toute l'importance de la question. Elle en a beaucoup pour les Provinces maritimes en général, pour le Nouveau-Brunswick en particulier, et encore plus pour l'île du Prince-Edouard. Le fait est que certaines régions du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, et toute l'île du Prince-Edouard sont particulièrement propres à la culture des pommes de terre. C'est aussi un fait connu que dans la république voisine une petite partie seulement de son immense territoire est propre à cette culture. Il n'y a que dix états, et ces états sont situés sur la frontière canadienne, où l'on cultive la pomme de terre. Ces dix états forment beaucoup moins que le quart de toute l'étendue des Etats-Unis. Et il n'y a qu'un état—et seulement une partie de cet état—qui paraît bien convenir à la culture de la pomme de terre.

M. EDWARDS: Quel est cet état?

M. HUGHES: L'état du Maine. La partie de cet état qui convient bien à la culture de la pomme de terre est le comté d'Aroostook. Il s'ensuit donc qu'il existe aux Etats-Unis un marché immense pour ce produit; et si les Provinces maritimes, principalement l'île du Prince-Edouard, avaient accès libre à ce marché, ce serait d'un immense avantage pour nous. Le fait que la culture de la pomme de terre est très profitable là où les cultivateurs ont accès au marché des Etats-Unis peut être prouvé de deux ou trois manières. J'ai déjà dit qu'une partie de l'état du Maine convenait aussi bien que les Provinces maritimes pour la culture de la pomme de terre. Les terres dans cette partie de l'état, le comté d'Aroostook, se vendent de 80 à \$100 l'acre, tandis que dans les autres parties de cet état qui ne conviennent qu'à d'autres cultures, elles se vendent de \$25 à \$40 l'acre, ce qui montre que là où les conditions naturelles sont favorables, la pomme de terre est la culture la plus profitable pour les cultivateurs. De plus—et c'est la conséquence naturelle—les cultivateurs d'Aroostook sont les plus prospères des Etats-Unis. La production moyenne de la pomme de terre dans les dix états où ce tubercule est cultivé dans des circonstances assez favorables, n'est que de 90 boisseaux à l'acre. Pour tout l'état du Maine, la production est de 177 boisseaux à l'acre; mais dans la partie de l'état qui est la plus propice pour la culture de la pomme de terre la moyenne de la production est de 275 boisseaux. On nous a dit quelquefois—les honorables membres de la droite croyant dire la vérité, l'ont affirmé hier soir—que nous n'expédions pas nos pommes de terre dans la province d'Ontario; et on nous demande pourquoi. Pour la simple raison que cette province n'offre pas de marché pour ce tubercule, pas de marché régulier, et que les frais de transport sont si élevés que nous ne pouvons pas les envoyer jusqu'à là. Le climat et le sol de la province d'Ontario ressemblent quelque peu à ceux de l'île du Prince-Edouard, et je crois qu'on y récolte, dans les conditions ordinaires, suffisamment de pommes de terre pour la consommation locale. La même chose est vraie pour les autres provinces du Canada, mais il n'en est pas de même pour les Etats-Unis. Plus de trente états de l'Union américaine ne produisent pas suffisamment de pommes de terre pour leur propre usage. Il s'ensuit donc que le marché américain est plus régulier et que les prix y sont meilleurs en tout temps; et un marché régulier est tout aussi important, sinon plus, qu'un marché où les prix